

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1634 du Jeudi 22 Octobre 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE



**LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT
LES LETTRES DE CRÉANCE DE
SIX NOUVEAUX AMBASSADEURS**

P. 6

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA REÇOIT LE MINISTRE NIGÉRIEN DE LA DÉFENSE



**UNE VOLONTÉ COMMUNE DE HISSEUR
LA COOPÉRATION MILITAIRE**

P. 3

FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'ART RUPESTRE À DJANET



**MISE EN VALEUR
DE LA RICHESSE
DU PATRIMOINE NATIONAL**

P. 9

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

DE NOUVELLES MESURES POUR RENFORCER L'INTÉGRATION INDUSTRIELLE

P. 4



SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE

PRÈS DE 700 MILLIARDS DE DINARS EN 2027

Le budget du secteur de l'hydraulique pour l'année 2027 dépasserait 697,3 milliards de DA en crédits de paiement (+31% par rapport à 2026) et avoisinerait 895 milliards de DA en autorisations d'engagement (+141% par rapport à 2026).

P. 5

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE



DES MÉDIAS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT NATIONAL

Célébrée le 22 octobre, la Journée nationale de la presse constitue une occasion de mettre en lumière les avancées du secteur médiatique en Algérie et le rôle croissant des médias nationaux dans l'accompagnement du développement, la consolidation du droit à une information fiable et la lutte contre la désinformation.

P. 16

PHOTO: ALGER16ARCHIVES

LE SAVIEZ-VOUS ?

LANCEMENT DE "COMPTES SUPERVISÉS" SUR YOUTUBE POUR LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, mardi dernier, le lancement officiel de la fonctionnalité "Comptes supervisés" sur la plateforme YouTube, destinée aux enfants et aux adolescents en Algérie, indique un communiqué du ministère. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère visant à "protéger les jeunes dans l'espace numérique et à promouvoir un usage sûr et responsable d'Internet", précise la même source. Cette fonctionnalité intégrée à l'application YouTube, qui peut être activée via le "Centre familial", met à la disposition des parents plusieurs outils, notamment "des paramètres de contenu progressifs, adaptés à l'âge et au degré de maturité de l'enfant, avec la possibilité de définir manuellement les chaînes et les vidéos autorisées", ainsi qu'"un minuteur pour les vidéos Shorts

permettant de fixer une durée quotidienne de consultation ou d'en désactiver complètement l'accès, notamment pendant les périodes d'exams". Cette fonctionnalité comprend également "une protection activée par défaut pour les moins de 18 ans, incluant des rappels pour faire des pauses et à respecter l'heure du coucher, ainsi que la désactivation des commentaires, de la publication de contenus, des publicités ciblées et de la lecture automatique". Dans ce contexte, le ministère a appelé les parents à prendre connaissance de ces outils, à les activer et à accompagner leurs enfants dans l'utilisation des plateformes numériques, soulignant que "le contrôle parental exercé de manière éclairée et le dialogue au sein de la famille demeurent les premières garanties d'une expérience numérique sûre et bénéfique".



ESCROQUERIE ARRESTATION DE DEUX PROPRIÉTAIRES D'UNE AGENCE DE VOYAGES

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont mis hors d'état de nuire deux individus pour avoir escroqué plusieurs citoyens de sommes dépassant les 11 milliards de centimes, a indiqué un communiqué des mêmes services.

"Les services de sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de lutte contre la grande criminalité relevant de la 3e circonscription de la Police judiciaire d'El Biar, ont arrêté deux individus impliqués dans une affaire d'escroquerie et de fraude au préjudice de plusieurs citoyens, pour des sommes dépassant 11 milliards de centimes, après leur avoir promis l'obtention de visas de courtoisie pour le hadj et la



Omra", précise le communiqué. Les faits remontent à la réception par le service compétent de plusieurs plaintes faisant état d'escroquerie et de fraude de la part des deux propriétaires

d'une agence de voyages, qui "promettaient aux citoyens de leur octroyer des visas de courtoisie en échange de sommes d'argent considérables", ajoute le communiqué. Les

enquêteurs, qui ont alors engagé des investigations sur le terrain et en coordination avec le parquet territorialement compétent, ont identifié les deux suspects et localisé leur lieu de présence, avant de procéder à leur arrestation et de les conduire au service concerné pour la poursuite de l'enquête. L'opération a permis de recenser un montant total de 11,365 milliards de centimes versés par des citoyens au profit des deux mis en cause et 64 personnes ayant été leurs victimes. Ces derniers ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bir-Mourad-Rais, conclut le communiqué. **APS**

LE CRA ORGANISE DEUX CAMPAGNES DE PRÉVENTION CONTRE LE CANCER DU SEIN ET LE DIABÈTE

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a organisé, mardi dernier, deux campagnes de sensibilisation à la prévention des cancers du sein et du col de l'utérus, ainsi que du diabète, dans le cadre du renforcement du dépistage précoce des maladies et de la consécration de la prévention comme pratique quotidienne et culturelle ancrée dans la société algérienne, indique un communiqué de cette organisation. Dans le cadre des activités d'Octobre rose, la première campagne de prévention des cancers



du sein et du col de l'utérus a été organisée, en partenariat avec l'Etablissement public de télévision (EPTV), au siège de cette institution à Alger, au profit des travailleuses et des cadres, précise la même source. Cette campagne a vu la participation de médecins et de spécialistes du CRA, qui ont prodigué "des conseils médicaux et des orientations de sensibilisation sur les moyens de prévention, l'importance du dépistage précoce et des examens périodiques, ainsi que leur rôle dans

l'amélioration des chances de traitement et la réduction des complications de la maladie". Cette initiative concerne également les stations régionales de la Télévision algérienne, avec la participation des comités de wilaya du CRA à Constantine, Oran, Béchar, Ouargla et à Annaba, au niveau de l'Etablissement hospitalier spécialisé mère-enfant Abdallah-Nouaouria à El Bouni, afin de renforcer "la diffusion des messages de sensibilisation et d'élargir leur portée", ajoute le communiqué. Concernant la deuxième campagne, il s'agit d'une action de sensibilisation à la prévention du diabète, organisée par le CRA en collaboration avec les laboratoires VitalCare, au niveau de la polyclinique Sidi Mohamed-Bouchnafa à Alger.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 7 DÉCÈS ET 220 BLESSÉS EN 24 HEURES

Sept personnes sont décédées et 220 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ouargla, où 2 personnes sont décédées suite à une collision entre deux motocyclettes, sur la RN N 49, commune de Sidi Khouiled, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 2 incendies urbains, à travers les wilayas d'Alger et d'El-Tarf. Ce dernier a causé différentes brûlures à une personne, selon le bilan. Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile a procédé à l'extinction de 6 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15
Compte bancaire C P A (Agence Che-Guevara)
n° 00400102400023020255

Edité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouiane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.

Amine A.
O. M.
Djaffar Chila
Zineb Bouzid

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16ma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
L'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 31/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA REÇOIT LE MINISTRE NIGÉRIEN DE LA DÉFENSE

UNE VOLONTÉ COMMUNE

DE HISSER LA COOPÉRATION MILITAIRE

Le général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a reçu en audience, hier, au siège de l'état-major de l'Armée nationale populaire, le général d'Armée Salifou Modi, ministre de la Défense nationale de la République du Niger frère, qui effectue une visite de travail en Algérie à la tête d'une délégation militaire de haut rang.

La cérémonie d'accueil a été entamée par le salut du drapeau national, l'écoute des deux hymnes nationaux et la présentation des honneurs militaires au général d'Armée Salifou Modi par une formation militaire, représentant les différentes Forces de l'Armée nationale populaire. Ont pris part à cette rencontre, les commandants des Forces terrestres et aériennes, le commandant de la



Gendarmerie nationale, le directeur de Cabinet auprès du ministère de la Défense nationale, des chefs de départements et des directeurs du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'Armée nationale populaire, ainsi que les membres de la délégation nigérienne. Lors de cette

audience, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha a prononcé une allocution de bienvenue à l'intention du ministre de la Défense nigérien et la délégation qui l'accompagne, soulignant la disposition de l'Algérie à consolider sa coopération militaire bilatérale : « A l'entame, il me plaît de vous souhaiter

la bienvenue en Algérie, à l'occasion de cette visite qui s'inscrit dans le prolongement de celle que vous avez effectuée, il y a quelques jours. Elle illustre notre volonté commune de hisser la coopération militaire bilatérale et de relever, avec toute l'efficacité et l'engagement requis, les défis qui se posent à nous.

Je saisis cette occasion pour vous réaffirmer l'entière disposition de l'Armée nationale populaire à examiner toute proposition nigérienne de nature à renforcer notre coopération militaire et sécuritaire, au service des intérêts suprêmes de nos deux pays frères et en droite ligne de la ferme volonté de leurs dirigeants. »

De son côté, le ministre de la Défense nationale de la République du Niger a salué le niveau de coordination multidimensionnelle entre les armées des deux pays frères.

A l'issue de l'audience, les deux parties ont signé un protocole d'accord dans le domaine de la coopération militaire.

R. N.

LUTTE CONTRE LA DÉSINFORMATION

LE PRÉSIDENT DE L'ONC DU NIGER

SALUE L'EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE

Le président de l'Observatoire national de la communication (ONC) du Niger, M. Ibrahim Manzo Diallo, qui effectue à la tête d'une délégation une visite de travail en Algérie, a salué, mardi dernier, l'expérience algérienne en matière de régulation médiatique et de lutte contre la désinformation, appelant à s'inspirer de ce modèle afin de le reproduire au Niger.

Cette visite s'inscrit dans une dynamique de rapprochement institutionnel entre les deux pays et traduit une volonté commune de renforcer la coopération dans un secteur devenu stratégique face à la multiplication des campagnes de manipulation de l'information et à l'accélération des mutations technologiques.

Au terme d'un entretien avec le président de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRAV), Amar Bendjedda, le responsable nigérien s'est félicité des relations historiques qui unissent l'Algérie et le Niger, mettant en avant les perspectives offertes par cette coopération pour consolider les mécanismes de régulation et améliorer les pratiques professionnelles dans le domaine médiatique.

Évoquant les objectifs de cette visite, le président de l'ONC a souligné l'importance des échanges avec son homologue algérien, estimant qu'ils devraient permettre d'identifier des pistes concrètes de collaboration entre les deux institutions. Il a ainsi expliqué que cette démarche vise à « voir comment bâtir ensemble une coopération médiatique profitable à nos deux pays ».

Dans cette perspective, M. Diallo a mis en avant le rôle de l'Algérie et l'expérience acquise par ses institutions dans l'encadrement du paysage audiovisuel, la consolidation des règles professionnelles et la lutte contre les contenus trompeurs. Il a notamment insisté sur la nécessité de tirer profit de cette expertise pour mieux répondre aux défis auxquels sont confrontés les médias et les organismes de régulation dans la région. « L'Algérie est très expérimentée dans la régulation médiatique. Elle mène depuis des décennies un combat contre la désinformation, pour améliorer la qualité de l'information et faire face à tous les assauts de ceux qui veulent aujourd'hui mentir sur les prouesses de ce pays frère qui est l'Algérie », a-t-il affirmé.

Le président de l'ONC a également évoqué les difficultés auxquelles son pays est confronté dans ce domaine, soulignant que le Niger, membre de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel (AES),



M. Ibrahim Manzo Diallo, président de l'Observatoire national de la communication (ONC) du Niger

aux côtés du Mali et du Burkina Faso, devait faire face à « beaucoup de manipulations sur le plan médiatique ». Il a ajouté que les auteurs de ces manœuvres étaient connus, mettant ainsi en lumière les préoccupations des autorités nigériennes face aux campagnes de désinformation susceptibles d'affecter la perception de la situation politique et sécuritaire dans la région sahélienne.

Dans ce contexte, la coopération entre les institutions de régulation apparaît comme un levier pour améliorer les capacités de détection et de traitement des contenus trompeurs, renforcer les échanges d'expériences et favoriser une meilleure coordination face aux défis communs.

C'est précisément dans cette logique que M. Diallo a plaidé pour une appropriation de l'expérience algérienne par les institutions nigériennes. « S'inspirer du modèle algérien de la régulation médiatique pour le dupliquer au Niger », a-t-il déclaré, soulignant l'intérêt d'une démarche fondée sur le partage des connaissances et le transfert des bonnes pratiques. Le responsable nigérien a réaffirmé cette ambition en insistant sur la portée stratégique de la visite et sur la nécessité de construire une coopération durable entre les deux pays. « Nous sommes à Alger pour apprendre, pour partager et surtout pour bâtir ensemble une dynamique qui puisse protéger nos deux États dans le cadre de la lutte contre la désinformation », a-t-il conclu.

UN CADRE JURIDIQUE À ADAPTER

De son côté, le président de l'ANIRAV, Amar Bendjedda, s'est réjoui de cette rencontre bilatérale, mettant l'accent sur l'importance du renforcement des relations de coopération entre les deux institutions. Il a

souligné que les échanges avaient permis d'aborder plusieurs problématiques liées à l'évolution du paysage médiatique, aussi bien à l'échelle régionale qu'internationale.

« Il m'est très agréable d'accueillir en Algérie, à l'invitation de l'ANIRAV, M. Ibrahim Diallo. Nous avons évoqué, au cours de cette rencontre, les défis régionaux, ainsi que les défis auxquels est confrontée la régulation de manière générale », a-t-il précisé.

Les discussions ont notamment porté sur les enjeux juridiques et institutionnels de la régulation audiovisuelle à l'heure des transformations profondes induites par les nouvelles technologies.

À ce titre, le président de l'ANIRAV a indiqué avoir échangé avec son homologue sur « le système législatif et les défis qui s'imposent à lui à l'ère du développement technologique fulgurant que connaît le monde, outre les enjeux que traverse notre région, particulièrement dans notre continent africain ».

Cette dimension juridique occupe une place centrale dans les réflexions sur l'avenir de la régulation médiatique.

De plus, face à l'ampleur de ces transformations, Amar Bendjedda a insisté sur l'impératif de renforcer la concertation et de mutualiser les efforts entre les institutions de régulation. Il a ainsi fait état d'une volonté commune de dépasser le cadre des échanges bilatéraux pour engager une démarche de coopération plus structurée, reposant sur des objectifs partagés et des mécanismes de coordination.

« Nous avons convenu de coordonner et de travailler de concert afin de faire face à ces défis et de dégager une plateforme d'action commune », a-t-il affirmé.

Cette orientation ouvre la voie à une coopération susceptible de favoriser le partage des compétences, la mise en commun des expériences et l'élaboration de réponses concertées aux problématiques qui affectent le secteur médiatique.

Affichant sa volonté de promouvoir une approche panafricaine fondée sur la solidarité et la convergence des efforts, le président de l'ANIRAV a enfin souligné que cette dynamique avait vocation à s'étendre au-delà de l'Algérie et du Niger.

« Cette coordination est appelée à s'élargir à d'autres pays africains, en vue d'asseoir une base commune nous permettant de relever ces défis avec succès », a-t-il conclu.

À travers cette rencontre, Alger et Niamey affichent ainsi leur volonté de consolider leur coopération institutionnelle dans un domaine où les enjeux technologiques, juridiques et informationnels sont étroitement liés.

G. Salah Eddine

RÉUNION DU GOUVERNEMENT DE NOUVELLES MESURES POUR RENFORCER L'INTÉGRATION INDUSTRIELLE

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier à Alger une réunion du gouvernement axée sur l'examen de plusieurs dossiers stratégiques, portant notamment sur l'intégration dans l'industrie automobile et la lutte contre les stupéfiants, a indiqué un communiqué.



La réunion a examiné une communication relative au nouveau mécanisme d'évaluation du taux d'intégration nationale dans les industries des véhicules (lourds et légers) et de la téléphonie mobile. Ce dispositif vise à déterminer avec précision la part réelle des composants matériels et des procédés industriels réalisés en Algérie. Cela favorisera l'ancrage de ces filières et, surtout, permettra d'augmenter la valeur ajoutée nationale et de réduire la facture des importations.

Au cours de la réunion, le gouvernement a précisé que ce mécanisme s'inscrit dans une démarche

novatrice visant à bâtir une industrie nationale forte, affranchie du simple montage traditionnel. Cette dynamique repose sur la consolidation des partenariats, l'assurance d'un transfert technologique effectif, le renforcement des compétences locales et l'extension du réseau de sous-traitance, afin de stimuler durablement les capacités de production du pays.

Par ailleurs, dans le cadre du suivi des directives du président de la République portant sur la lutte intégrée contre les stupéfiants et substances psychotropes, le gouvernement a passé au peigne fin le bilan d'étape de la stratégie nationale 2025-2029. Cela intervient,

rappelons-le, un an après la mise en service de cette stratégie. L'exécutif s'est penché sur la consolidation de son cadre institutionnel.

À cette occasion, les avancées tangibles issues de cette stratégie reposant sur la prévention, la dissuasion et la prise en charge ont été exposées. Le gouvernement a insisté sur l'adaptation continue du plan d'action face aux mutations de la criminalité organisée, avec une évaluation mensuelle de son efficacité. Le Premier ministre a appelé à intensifier l'action de terrain dans les quartiers en impliquant la société civile, partenaire clé dans ce combat national, tout

en consolidant la coopération internationale. De plus, le gouvernement s'est penché sur l'avancement des travaux de terrain relatifs au tronçon ferroviaire reliant El Meniaa à Tamanrasset. Conformément aux directives du président de la République issues du dernier Conseil des ministres, le chantier sera officiellement lancé à partir de la wilaya de Tamanrasset.

En mettant en perspective l'ensemble de ces dossiers, une orientation stratégique claire se dégage, le gouvernement cherche à sécuriser simultanément les fondamentaux économiques et sociaux du pays.

Zineb Bouzid

CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE LE PREMIER MINISTRE REÇOIT UNE DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE DU BANGLADESH

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a reçu, mardi dernier au Palais du gouvernement, une délégation ministérielle de la République du Bangladesh, pays frère, conduite par le ministre de l'Energie, des Ressources minérales et de l'Electricité, Iqbal Hassan Mahmood, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. La délégation, qui effectue une visite de travail en Algérie, comptait également le

ministre d'Etat aux Affaires étrangères, Humayun Kabir. La rencontre s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab.

La rencontre a permis de "passer en revue l'état et les perspectives des relations bilatérales entre les deux pays, qui entretiennent des relations de solidarité et de coopération historiques, les deux parties ayant exprimé leur souci d'explorer les voies à même de renforcer leurs relations

fraternelles et d'insuffler une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale, en adéquation avec les atouts et les potentialités prometteuses de complémentarité, dont disposent l'Algérie et le Bangladesh", lit-on dans le communiqué. Les deux parties ont également exprimé "leur satisfaction quant à la convergence des vues des deux pays sur de nombreuses questions internationales d'intérêt commun, réaffirmant leur attachement aux principes et aux

objectifs de la Charte des Nations unies, dont la République populaire du Bangladesh assure la présidence de l'Assemblée générale".

Les deux parties ont insisté aussi sur la nécessité de "renforcer la concertation et la solidarité dans le cadre de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), du Mouvement des pays non alignés et du Groupe des 77 et de la Chine", conclut le communiqué des services du Premier ministre.

APS

PARTICIPATION CITOYENNE UN PILIER DE LA GOUVERNANCE LOCALE

La Cour constitutionnelle a organisé, mardi dernier à Alger, un colloque scientifique consacré à la « Démocratie participative et collectivités locales ». Les échanges ont porté sur le cadre juridique régissant l'implication des citoyens dans le processus décisionnel local, ainsi que sur les mécanismes permettant d'assurer le suivi et le contrôle de l'action des institutions locales.

Préside par la présidente de l'institution, Mme Leïla Aslaoui, ce colloque s'est déroulé en présence de membres et de cadres du Parlement, représentant le Conseil de la Nation et l'Assemblée populaire nationale (APN), ainsi que de représentants du ministère de l'Intérieur et de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Intervenant sur le thème de la transition vers une gouvernance numérique participative et des projets de lois relatifs à la commune et à la wilaya, l'enseignant en sciences politiques et de l'information Bouhania Goui a mis en évidence l'émergence d'une nouvelle culture de gouvernance, fondée sur une approche partagée entre le citoyen et l'élu. Celle-ci repose notamment sur « la numérisation, la protection des données et le budget participatif ». L'intervenant a également souligné le rôle des rencontres entre le



gouvernement et les walis dans « l'éradication des zones d'ombre et la lutte contre la bureaucratie ». Dans cette perspective, il a insisté sur la nécessité de réviser les textes régissant la commune et la wilaya, afin de favoriser l'émergence de communes entrepreneuriales, capables de créer de la richesse, tout en consolidant la stabilité institutionnelle et la sécurité juridique. Abordant les mutations du modèle économique, Bouhania Goui a plaidé pour une plus grande autonomie financière et économique des collectivités locales. Cette évolution, fondée sur une gestion affranchie des contraintes bureaucratiques, permettrait de faciliter la mobilisation et l'exploitation des ressources locales, tout en élargissant les

marges de manœuvre des communes. L'objectif est de promouvoir une démocratie locale reposant sur une participation effective et transparente des citoyens à la prise de décision et à la gestion des deniers publics. De son côté, Amar Boudiaf, membre de la Cour constitutionnelle,

est revenu sur le développement de l'administration locale en Algérie, à travers ses différentes étapes historiques et législatives. Il a notamment rappelé les facteurs ayant présidé à l'émergence de ce système, parmi lesquels figure « le besoin de gérer les affaires locales sur fond de l'élargissement des fonctions de l'Etat et la diversification des caractéristiques des territoires, comparés à un système central limité ». M. Boudiaf a, dans ce cadre, retracé l'évolution du cadre juridique régissant les communes et les wilayas, en mettant en perspective les différentes Constitutions qui se sont succédées en Algérie. Cette évolution a progressivement consacré le rôle des Assemblées élues et le principe de la

démocratie participative dans la gestion des affaires locales.

Dans le même sillage, l'intervenant a insisté sur « l'importance de diffuser les projets des ordres du jour des travaux des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), pour assurer la participation des citoyens aux délibérations périodiques des Assemblées locales ». Une telle démarche vise à renforcer la transparence des travaux des Assemblées locales et à favoriser une implication plus directe des citoyens dans les décisions qui concernent leur cadre de vie. Ce colloque a ainsi constitué un espace de dialogue et de réflexion scientifique autour des fondements constitutionnels de la démocratie participative, en mettant en lumière les dispositions de la Constitution de 2020 qui consacrent la participation citoyenne comme un levier de transparence et de bonne gouvernance.

La consécration de ce principe ouvre ainsi la voie à une conception renouvelée de la gouvernance locale dans laquelle la modernisation de l'administration, la transparence de l'action publique et l'implication des citoyens sont appelées à jouer un rôle central dans la gestion des collectivités territoriales et la dynamique de développement local.

Z. Bouzid

SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE PRÈS DE 700 MILLIARDS DE DINARS EN 2027

Dans le cadre du Projet de loi de finances 2027 (PLF), le secteur de l'hydraulique bénéficiera de plus de 697,3 milliards de dinars en crédits de paiement, en hausse de 31 % par rapport à 2026, tandis que les autorisations d'engagement dépasseront 895 milliards de dinars (+141 %). Présentée par le ministre du secteur, Lounes Bouzegza, devant la Commission des finances et du budget de l'APN, cette enveloppe vise à renforcer la sécurité hydrique nationale à travers le dessalement de l'eau de mer et la mobilisation des ressources souterraines.

Lors de cette réunion, présidée par le vice-président de la Commission des finances et du budget de l'APN, Abdenour Belarbi, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, et des membres de la Commission, le ministre de l'Hydraulique, Lounes Bouzegza, a indiqué que le budget de son secteur pour 2027 dépasserait 697,3 milliards de DA en crédits de paiement, soit une hausse de 31 % par rapport à 2026, tandis que les autorisations d'engagement avoisineraient 895 milliards de DA, en progression de 141 %. Évoquant les investissements consacrés à la mobilisation des ressources en eau, il a annoncé une enveloppe de 55,816 milliards de DA destinée au financement de 91 nouvelles opérations, auxquelles s'ajoute la réévaluation de 11 opérations déjà inscrites. Selon les précisions fournies par le ministre, 56 de ces opérations portent sur la réalisation, l'équipement et le raccordement de puits dans 49 wilayas, pour un montant global dépassant 24 milliards de DA. Le programme prévoit également la réhabilitation et l'équipement des barrages et des systèmes de transfert en exploitation, afin de renforcer les capacités de mobilisation et d'acheminement de la ressource. S'agissant de l'alimentation en eau potable et industrielle, M. Bouzegza a fait état de 173 nouvelles opérations, auxquelles s'ajoute la réévaluation de 36 opérations en cours, pour une enveloppe globale dépassant 560 milliards de DA. Le ministre a précisé que ces investissements concernaient principalement les travaux de raccordement en aval des nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer dans les wilayas de Chlef, Mostaganem et Tlemcen. Le programme comprend également 26 opérations d'investissement consacrées à la réalisation de réservoirs à travers les wilayas, pour un montant global estimé à 12,2 milliards de DA, a ajouté le premier responsable du secteur. À ce titre, le ministre a annoncé l'inscription de 23 nouvelles opérations, pour un montant dépassant 42 milliards de DA, représentant 5,7 % du montant des opérations d'investissement. Parmi les projets prévus figurent 12 études relatives à l'aménagement et à la



création de périmètres d'irrigation, a précisé M. Bouzegza. En parallèle, le département de l'hydraulique prévoit de renforcer les investissements consacrés à l'assainissement et à la protection de l'environnement. Selon Lounes Bouzegza, ce volet bénéficiera de 90 nouvelles opérations, auxquelles s'ajoute la réévaluation de 15 opérations en cours, pour une enveloppe avoisinant les 120 milliards de DA. Le ministre a indiqué que les projets inscrits comprenaient notamment la réalisation de systèmes d'assainissement, pour un montant global estimé à 37,7 milliards de DA, ainsi que 19 opérations d'investissement destinées à la protection des villes et des zones urbaines.

DIVERSIFICATION DES RESSOURCES HYDRIQUES

Abordant la situation de l'approvisionnement en eau potable, le ministre de l'Hydraulique a réaffirmé l'engagement de son département à poursuivre la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une importance particulière à ce secteur stratégique. L'objectif, a-t-il souligné, demeure de garantir l'approvisionnement de l'ensemble des citoyens en eau potable et de consolider les capacités nationales face à l'évolution des besoins. « Grâce aux orientations du président de la République et à la vision prospective du secteur, notre pays est à un niveau confortable en termes d'approvisionnement en eau potable, notamment avec le recours à l'utilisation d'autres ressources, comme le dessalement de l'eau de mer et l'utilisation des eaux épurées dans les volets, agricole et industriel », a déclaré M. Bouzegza. Le ministre a également passé en revue les principaux indicateurs relatifs aux infrastructures hydrauliques dont dispose l'Algérie, mettant en avant les réalisations accomplies pour développer le réseau national, accroître les capacités des équipements existants et renforcer leur contribution à la sécurité hydrique. Selon lui, ces efforts visent à accompagner la progression des besoins des citoyens tout en répondant aux exigences des différents secteurs économiques, dont

pour certains usages agricoles et industriels. De son côté, le vice-président de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale, Abdenour Belarbi, a salué l'attention accordée par le secteur à l'approvisionnement en eau potable. Il a souligné que les changements climatiques imposaient de maintenir les efforts engagés pour garantir la disponibilité de la ressource, renforcer les capacités de stockage et améliorer les mécanismes de gestion, afin d'en assurer la pérennité. Pour sa part, M. Bouzegza a réaffirmé la poursuite des projets d'alimentation en eau potable, du développement des réseaux d'assainissement, du renforcement des capacités de dessalement de l'eau de mer et de la réutilisation des eaux usées épurées. Le ministre a présenté ces différents chantiers comme des leviers essentiels pour répondre aux besoins des citoyens et améliorer le service public dans l'ensemble des régions du pays. À travers les investissements programmés pour 2027, le secteur de l'hydraulique entend ainsi agir sur plusieurs maillons complémentaires : la mobilisation de la ressource, son stockage, son acheminement, son utilisation agricole et industrielle, ainsi que le traitement des eaux usées.

G. Salah Eddine



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE LES PRINCIPAUX AXES EN PHASE D'AVANCEMENT

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, mardi dernier, la cinquième réunion multisectorielle consacrée au suivi de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de l'intelligence artificielle (IA), avec pour objectif d'évaluer les avancées réalisées et de coordonner les prochaines étapes de son déploiement.



À cette occasion, les commissions thématiques ont présenté l'état d'avancement de leurs travaux respectifs, mettant en lumière les progrès accomplis dans les différents axes stratégiques de cette feuille de route nationale.

La commission chargée des données et des infrastructures a ainsi exposé son plan d'action relatif à la gouvernance des données et à l'acquisition d'équipements de pointe. De son côté, la commission du financement a établi les premières estimations budgétaires publiques et engagé des concertations avec les

acteurs économiques en vue de la mise en place d'un fonds de financement conjoint. Parallèlement, un modèle d'intelligence artificielle adapté au droit fiscal algérien est en cours de développement. La commission spécialisée a organisé ses travaux en coordination avec la Direction générale des impôts (DGI), avec un calendrier prévisionnel de quatre mois pour sa livraison. Sur le volet de la formation, la

commission chargée du doctorat en IA a présenté la maquette de la future école doctorale nationale, qui s'appuiera sur des antennes thématiques couvrant plusieurs secteurs stratégiques, notamment la santé, l'énergie, l'hydraulique, les transports, l'agriculture et l'administration publique. Dans cette perspective, un concours national ouvrant 102 postes sera prochainement lancé au niveau de trois écoles nationales d'informatique, situées à

Alger, Béjaïa et Sidi-Bel-Abbès. La coopération internationale figure également parmi les priorités de cette stratégie. Des concertations régulières avec le ministère des Affaires étrangères sont prévues afin d'identifier les opportunités de partenariat et de tirer parti des avancées internationales dans le domaine de l'intelligence artificielle. Au cours de cette réunion, le Réseau thématique de recherche en IA a également présenté le projet de décret exécutif portant création d'un Programme national de recherche (PNR) consacré à l'intelligence artificielle. Dans ce cadre, un appel à projets de recherche sera officiellement lancé dès le mois de novembre, afin de mobiliser les chercheurs et les acteurs concernés autour de cette priorité technologique.

À travers ces initiatives, l'Algérie entend consolider les fondements de sa souveraineté numérique en agissant simultanément sur les infrastructures, le financement, la formation de compétences hautement qualifiées et le développement de la recherche. Une démarche qui vise à structurer un écosystème national de l'intelligence artificielle capable de répondre aux besoins du pays et d'accompagner sa transformation numérique.

Zineb Bouzid

L'UNIVERSITÉ DE RELIZANE INTÈGRE POUR LA PREMIÈRE FOIS LE CLASSEMENT QS DES UNIVERSITÉS ARABES POUR 2027

L'université Ahmed-Zabana de Relizane figure, pour la première fois, dans le classement régional QS des universités arabes pour l'année 2027, a-t-on appris mardi dernier auprès du recteur de cet établissement d'enseignement supérieur, le professeur Tayeb Djaafri.

Cette entrée dans le classement QS Arab Region University Rankings constitue une nouvelle étape pour l'université, qui renforce ainsi sa présence dans les classements universitaires aux niveaux national et régional, a souligné le recteur. L'université a été créée en 2004 sous la forme d'une annexe universitaire relevant de l'université Abdelhamid-Ibn-Badis de Mostaganem, avant d'être promue au rang de centre universitaire en 2008, puis d'université en 2020.

L'établissement occupe la 24e place à l'échelle nationale et se positionne dans la catégorie allant de la 251e à la 300e place au niveau arabe, parmi les 325 universités évaluées, a précisé le professeur Djaafri à l'APS.

Ce classement prend en compte plusieurs indicateurs liés à la recherche scientifique et à l'impact académique. L'université a obtenu 65,4 points au titre de l'indicateur du nombre de citations par publication scientifique, qui permet d'apprécier l'impact des travaux publiés par ses enseignants et chercheurs dans les milieux scientifiques internationaux.

Elle a également obtenu 9,3 points pour l'indicateur du nombre de publications scientifiques par enseignant-chercheur, reflétant les efforts déployés par le corps enseignant et les chercheurs pour développer la production scientifique au sein de l'établissement. Par ailleurs, 50 établissements algériens d'enseignement supérieur figurent dans l'édition 2027 du classement régional QS, contre 46 en 2026 et 15 en 2025, selon les données annoncées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. L'Algérie occupe ainsi la première place au

Maghreb et dans le monde arabe en nombre d'établissements universitaires classés, selon la même source.

Le recteur a indiqué que cette distinction s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à améliorer la qualité de la formation, à valoriser les résultats de la recherche scientifique et à favoriser leur transformation en valeur économique ajoutée, notamment à travers le soutien à l'innovation, aux brevets d'invention et aux start-up.

Pour rappel, le classement QS des universités arabes vise à évaluer et à comparer les performances des établissements d'enseignement supérieur de la région. Il repose sur dix indicateurs principaux, notamment la réputation académique, le ratio enseignants-étudiants et la proportion d'étudiants internationaux, selon le professeur Djaafri.

APS

«INTER-LYCÉES» LANCEMENT DE LA PHASE ÉLIMINATOIRE LE 3 NOVEMBRE PROCHAIN

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, mardi dernier dans un communiqué, le lancement, le 3 novembre prochain, de la première phase éliminatoire de la deuxième édition de la compétition nationale "Inter-Lycées", au titre de l'année scolaire 2026-2027.

Dans le cadre du "renforcement de l'esprit de compétition positive entre les élèves, du développement de leurs connaissances et de leurs capacités intellectuelles, ainsi que de la promotion de la vie scolaire, le ministère de l'Éducation nationale a

annoncé le lancement, le mardi 3 novembre 2026, de la première phase éliminatoire de la deuxième édition de la compétition nationale "Inter-Lycées", au titre de l'année scolaire 2026-2027, et ce, à une heure unifiée à travers l'ensemble des Directions de l'éducation", précise la même source. Cette compétition s'inscrit dans le cadre "des activités éducatives visant à encourager les élèves à approfondir leurs connaissances, à développer leurs capacités intellectuelles et à renforcer l'esprit de travail d'équipe

et de compétition constructive entre les établissements éducatifs", souligne le communiqué.

La compétition concerne, selon la même source, "les établissements publics d'enseignement secondaire, les établissements privés d'éducation et d'enseignement, les lycées de mathématiques, ainsi que les écoles des Cadets de la Nation relevant de chaque wilaya". Elle se déroulera selon un système à élimination directe, à travers des phases éliminatoires au niveau des wilayas et des régions, avant

d'aboutir à la phase nationale, conformément aux dispositions organisationnelles et au calendrier arrêté", ajoute le communiqué. Le ministère a souligné qu'il veille, à travers les Directions de l'éducation et les établissements concernés, à réunir "les conditions organisationnelles appropriées pour assurer le bon déroulement des différentes étapes de la compétition, garantir l'égalité des chances entre les équipes participantes et contribuer à la réalisation de ses objectifs éducatifs et cognitifs".

LUTTE CONTRE LA DROGUE

L'ALGÉRIE RENFORCE LA PRÉVENTION

L'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), en partenariat avec l'Institut national de santé publique, a lancé quatre enquêtes épidémiologiques sur l'usage des drogues chez les citoyens, les élèves, les étudiants et les cas de mortalité, c'est ce qu'a affirmé Dr Lallia Ateur, directrice des études et des analyses à l'ONLDT, lors de son passage, lundi dernier, dans l'émission « L'Invité du jour » sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne.



séquelles durables sur les capacités des usagers. La prévention occupe une place centrale dans cette stratégie nationale. Déployée depuis le 1er novembre 2025, en partenariat avec différents acteurs, une caravane de sensibilisation sillonne le milieu scolaire. En parallèle, des forums d'expression ont été organisés pour les adolescents de 13 à 16 ans, notamment avec les anciens Scouts musulmans algériens. Les recommandations issues de ces échanges, présentées le 26 juin 2026, serviront à optimiser les futures campagnes de prévention. « Prévenir, c'est transmettre à l'individu l'information

Dans son intervention, Mme Ateur a détaillé les grands axes de la stratégie nationale 2025-2029, axée prioritairement sur la protection des jeunes. L'Office compte aussi maintenir ses actions auprès des adolescents et de leurs parents, s'appuyant notamment sur un guide élaboré en concertation avec les acteurs concernés pour uniformiser la prévention en milieu scolaire. Évoquant les saisies record de cocaïne et de psychotropes, la hausse de la consommation et la sévérité accrue des peines contre le trafic, elle a rappelé que la lutte contre les stupéfiants est désormais une priorité nationale. Dans cette perspective, l'Algérie combine un renforcement du dispositif sécuritaire avec une prise en charge axée sur la prévention, les soins et l'accompagnement des usagers. Validée en Conseil des ministres, en avril 2025, « cette stratégie s'articule autour de quatre axes

interdépendants : la prévention, la prise en charge médicale et l'accompagnement, la répression et la coopération internationale », a rappelé l'invitée de la Radio algérienne. Mobilisant plusieurs secteurs étatiques, ce dispositif d'envergure vise à traiter de front le trafic, l'usage de substances et leurs répercussions sanitaires et sociales. « La question de la drogue étant multidimensionnelle, il est essentiel d'intégrer l'ensemble de ses aspects pour agir efficacement, préserver la jeunesse et soutenir ceux qui souhaitent s'en sortir », a insisté Dr Ateur, tout en appelant à une synergie des efforts face à un enjeu devenu crucial pour la sécurité nationale.

COCAÏNE, CANNABIS ET PSYCHOTROPES AU CŒUR DE L'ALERTE...

Selon la responsable, les saisies considérables effectuées à travers le pays illustrent l'efficacité des

opérations menées par les forces de sécurité et le démantèlement des réseaux criminels. Elle a également précisé que la révision de la loi 04-18 est venue consolider l'arsenal juridique contre les trafiquants, tout en renforçant le volet préventif et la possibilité de diriger les usagers vers des structures de soin. Sur le terrain, la responsable a souligné que le cannabis reste la substance la plus consommée en Algérie. Le détournement de la Prégabaline suscite également de vives inquiétudes, tandis que la cocaïne gagne du terrain, comme en témoignent les récentes saisies massives des services de sécurité. Notre interlocutrice a également rappelé que les répercussions de ce phénomène dépassent de loin la sphère judiciaire : « Ces substances ont un impact direct sur la santé et sur le plan cognitif », a-t-elle averti. Elle a mis en garde contre les risques de troubles psychiques, de complications physiques et de

nécessaire pour qu'il puisse faire de meilleurs choix », a expliqué la responsable, tout en plaidant pour un discours scientifique adapté à l'âge et à la compréhension des jeunes. Selon la responsable, le dispositif intègre également des mesures de dépistage dans le milieu professionnel, dont les modalités d'application seront précisées par le ministère de la Santé. Pour Dr Ateur, les résultats ne sauraient toutefois être immédiats. « La prévention est un investissement scientifique destiné à éveiller les consciences », a-t-elle rappelé, soulignant que l'impact de telles actions s'inscrit impérativement dans le temps long. La bataille contre la toxicomanie en Algérie ne se gagnera ni du jour au lendemain ni par la seule réponse sécuritaire. C'est en faisant le pari de la prévention, de la science et de l'éveil des consciences que le pays entend préserver sa jeunesse et bâtir une riposte durable. **Zineb Bouzid**

SOLIDARITÉ NATIONALE

LANCEMENT D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE DE SUIVI DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé, mardi dernier, le lancement d'une plateforme numérique consacrée au suivi des opérations d'investissement inscrites à l'échelle nationale au titre du portefeuille du secteur, a indiqué un communiqué du ministère.

Le lancement de cette plateforme "s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour concrétiser le plan d'action de la Stratégie nationale de transformation numérique, en application des instructions et orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à généraliser la numérisation et à promouvoir la gouvernance de l'administration afin d'améliorer la qualité des services et des projets publics", précise la même source. Cette plateforme "se veut un mécanisme numérique destiné à moderniser le système de gestion des projets d'investissement et un tableau de bord au profit de l'administration centrale, permettant de suivre les différentes phases de réalisation, de consulter des indicateurs précis sur l'avancement des travaux et les niveaux de consommation des crédits, ainsi que de recenser les difficultés et les obstacles relevés sur le terrain", selon les explications fournies dans le communiqué. Ces données revêtent "une importance particulière pour appuyer le processus de prise de décision,

grâce à la mise à disposition d'une base de données actualisée permettant d'analyser avec précision la situation des projets, d'identifier les dysfonctionnements, d'orienter les interventions en fonction des priorités, d'améliorer l'efficacité du suivi des programmes d'investissement et de contribuer à atteindre les objectifs de développement et sociaux tracés pour le secteur de la solidarité nationale", souligne la même source.

Lors de la réunion de coordination consacrée au lancement de la plateforme, à laquelle ont pris part les directeurs et les cadres de l'administration centrale, la ministre a suivi un exposé détaillé sur les mécanismes de fonctionnement de cette plateforme, qui permet de consulter les fiches techniques de chaque projet, appuyées par des photos et des données relatives aux différentes étapes de réalisation, aux mesures prises sur le terrain, ainsi qu'aux difficultés et obstacles enregistrés, en vue d'actualiser les données de chaque opération d'investissement et de les classer dans une base de données unifiée, devant servir de référence pour l'évaluation de la situation des projets et le suivi de leur exécution. Dans ce cadre, Mme Mouloudji a donné une série d'instructions pour "assurer une exploitation optimale de la plateforme électronique et son adoption comme référence unifiée pour le suivi de l'état des projets

d'investissement, tout en veillant à l'introduction de données précises et actualisées concernant les différentes phases de réalisation, la situation financière, les délais contractuels et les difficultés enregistrées". Elle a également ordonné d'élaborer des rapports d'évaluation périodiques permettant de faire le point sur l'avancement des projets et d'identifier ceux nécessitant une intervention urgente, afin d'éviter les retards de réalisation et de garantir un traitement rapide des problèmes". Mme Mouloudji a, à ce titre, souligné "la nécessité d'accorder la priorité aux projets confrontés à des difficultés de réalisation, en proposant des mesures correctives claires et en assurant le suivi de leur mise en œuvre jusqu'à l'achèvement des projets, leur réception et leur mise en service". S'agissant de la concrétisation de la Stratégie nationale de l'intelligence artificielle, le secteur prévoit le lancement, en 2027, de plusieurs projets et mesures, dont l'élaboration de la carte nationale intelligente des personnes à besoins spécifiques, ainsi que le système intelligent de prévention et de lutte contre la fraude dans les dispositifs de solidarité nationale et le déploiement de plateformes de discussion intelligentes et multilingues pour renforcer les canaux de communication des services du secteur, conclut le communiqué. **APS**

LIGNE FERROVIAIRE LAGHOUAT-TAMANRASSET ACCÉLÉRATION DES PRÉPARATIFS POUR LE LANCEMENT DES TRAVAUX

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, mardi dernier à Alger, une réunion de coordination consacrée à l'accélération et à la finalisation des préparatifs sur le terrain, en vue du lancement des travaux de réalisation de la ligne ferroviaire Laghouat-El Meniaa-In Salah-Tamanrasset, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion du Conseil des ministres, tenue dimanche dernier, a indiqué un communiqué du ministère.



Cette réunion, à laquelle ont pris part des cadres centraux du ministère et les responsables des entreprises de réalisation et des bureaux d'études chargés des études et du suivi, a été consacrée à l'évaluation du niveau de préparation et à la coordination des efforts entre les différents intervenants, en prévision du

lancement effectif de la réalisation du projet, précise la même source. La réunion a permis de passer en revue l'état d'avancement des préparatifs au niveau du tronçon Laghouat-Ghardaïa (265 km), du tronçon Ghardaïa-El Meniaa (230 km), de celui reliant El Meniaa au point kilométrique 216 et du tronçon Tamanrasset-Moulay Lahcen (213 km), ajoute le communiqué. La

réunion a également permis d'évoquer le niveau de préparation des chantiers, les moyens matériels et humains mobilisés pour la réalisation du projet, les mesures à prendre pour assurer la disponibilité des ressources nécessaires et les moyens permettant de traiter les éventuelles contraintes rencontrées sur le terrain et de coordonner les interventions des entreprises

concernées. Dans ce cadre, le ministre a insisté sur la nécessité de finaliser les préparatifs et d'accélérer la cadence du suivi, tout en veillant à mobiliser les moyens matériels et humains nécessaires et à assurer la pleine préparation des entreprises de réalisation, en vue du lancement effectif des travaux sur le terrain, conformément aux instructions du président de la République.

LIGNE FERROVIAIRE ALGER-TAMANRASSET UN PROJET STRATÉGIQUE PROMETTEUR

La ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset constitue un projet stratégique prometteur appelé à améliorer le cadre de vie des citoyens et impulser la dynamique de développement dans le Sud en général. La connexion ferroviaire de Tamanrasset et ses environs constitue l'ébauche à une nouvelle ère de développement pour la région, eu égard aux opportunités qu'elle ne manquera pas d'ouvrir et la restructuration de la monographie économique de la région, a estimé Abdelbasset Azzaoui, enseignant à l'université de Tamanrasset. Selon l'universitaire, ce projet ouvrira aussi des perspectives d'intégration algéro-africaine, faisant de l'Algérie un hub

logistique entre l'Afrique du Nord et sa profondeur continentale, d'autant plus qu'il aura des répercussions socioéconomiques sur la région en général. Pour sa part, Ahmed Azzi-Addi, opérateur touristique à Tamanrasset, a présenté ce projet de ligne ferroviaire comme devant contribuer également à l'impulsion de l'activité touristique dans la région, permettant ainsi aux visiteurs d'accéder aisément aux multiples sites touristiques s'y trouvant. De son côté, Sidi-Mohamed Doudada, agriculteur dans la région de Titt, a indiqué que l'entrée en service du projet induira une réduction de coûts d'acheminement des produits agricoles, des

produits de large consommation et d'autres marchandises, influant, conséquemment, positivement sur les divers services et sur la stabilité de la population locale. Bekkai Chambâa, acteur associatif dans la localité d'Abalessa, a affirmé, quant à lui, que la réalisation de ce projet ferroviaire incarne la volonté du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de conforter le développement des régions du Sud, notamment l'Ahaggar, dont la population locale fonde beaucoup d'espoirs sur ce projet stratégique pour la concrétisation d'un développement durable.

DJEZZY LANCE UNE APPLICATION DE VISIOCONFÉRENCE DÉVELOPPÉE AVEC UNE START-UP ALGÉRIENNE

L'opérateur de téléphonie mobile Djazzy a annoncé, mardi dernier dans un communiqué, le lancement d'une application de visioconférence, développée localement en partenariat avec la start-up algérienne BortoCall et destinée aux entreprises. Baptisée "Confy", cette solution permet d'organiser des réunions à distance réunissant jusqu'à 300 participants et intègre plusieurs fonctionnalités adaptées aux usages professionnels, notamment le partage d'écran, l'annotation collaborative et l'enregistrement des réunions, avec une qualité vidéo qui s'adapte aux conditions de connexion. La nouvelle application propose "des offres adaptées aux besoins et à la taille des

organisations" et dispose également d'un espace d'administration permettant aux responsables informatiques de gérer les utilisateurs, les accès et les autorisations, selon les règles propres à chaque structure, précise le communiqué. Djazzy souligne que "la protection des données est au cœur de cette solution", précisant que "Confy" repose sur "un chiffrement de bout en bout et une architecture conçue pour préserver la confidentialité des échanges". Les flux et les données liés à son utilisation sont hébergés et traités en Algérie, sur l'infrastructure de cloud souverain de Djazzy, permettant ainsi aux organisations de "disposer d'un environnement adapté

à leurs exigences en matière de protection des données et de maîtrise de leurs communications". Pour découvrir cette solution et consulter les offres proposées, les entreprises, administrations et institutions intéressées sont invitées à se rendre sur la Marketplace Djazzy Cloud. Le lancement de cette application intervient après la mise en service, début octobre, de "Relay", une solution de messagerie professionnelle et de collaboration, marquant "une nouvelle étape en faveur du développement de solutions technologiques locales". Cités dans le communiqué, les deux cofondateurs de BortoCall, Bilal Sefsaf et Mohamed Amine Smida, ont

indiqué que la solution "Confy" était "le fruit d'une conviction partagée : les entreprises et les institutions algériennes méritent des outils de communication conçus pour répondre à leurs besoins, développés en Algérie et leur permettant de garder la maîtrise de leurs données". De son côté, le directeur général de Djazzy, Boumediene Senouci, a indiqué que le lancement de cette application "illustre le choix de l'opérateur de téléphonie mobile d'oser, en faisant confiance aux jeunes talents algériens et en nouant des partenariats qui leur donnent les moyens de transformer leurs compétences en solutions concrètes". APS

1^{re} ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'ART RUPESTRE À DJANET

MISE EN VALEUR DE LA RICHESSE DU PATRIMOINE NATIONAL

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a inauguré, mardi dernier à Djanet, la première édition du Festival international de l'art rupestre, qui se poursuivra jusqu'à samedi prochain. Cette manifestation met à l'honneur le patrimoine rupestre saharien à travers des expositions, des rencontres scientifiques et des activités consacrées à sa préservation et à sa valorisation.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée au musée Djebrine, en présence du wali de Djanet, M'hamed Moumen, du directeur du Parc culturel du Tassili n'Ajjer, Abdelkader Hafaoui, ainsi que de chercheurs, d'étudiants et de représentants du secteur culturel. L'exposition inaugurale retrace l'évolution de l'art rupestre à travers le Tassili n'Ajjer, le Hoggar et d'autres sites patrimoniaux classés par l'Unesco, mettant en lumière la richesse de cet héritage et son importance pour la mémoire des civilisations sahariennes. Organisé par le ministère de la Culture et des Arts, le festival réunit 85 participants algériens et 15 chercheurs et gestionnaires de sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, représentant 12 pays, dont l'Égypte, le Tchad, la Libye et le Qatar. Des institutions spécialisées, à l'image du Fonds du patrimoine mondial africain, prennent également part à cette manifestation. Au programme figurent des colloques internationaux, des expositions, un forum consacré à la préservation des sites rupestres, des projections de films

archéologiques, ainsi qu'une résidence artistique destinée aux étudiants des Écoles des beaux-arts. À travers cette initiative, les organisateurs entendent renforcer les efforts de documentation, d'étude et de conservation de l'art rupestre, tout en favorisant les échanges scientifiques et la coopération internationale. Le Festival ambitionne également de contribuer au développement du tourisme culturel durable, en mettant en valeur l'importance historique et patrimoniale du Tassili n'Ajjer. Cette première édition a vocation à devenir un rendez-vous scientifique et culturel annuel, capable de fédérer chercheurs, institutions patrimoniales et acteurs culturels autour de la sauvegarde de cet héritage exceptionnel. En plaçant Djanet au cœur de cette dynamique, l'Algérie entend consolider la visibilité internationale de son patrimoine rupestre et promouvoir le Tassili n'Ajjer comme un haut lieu de recherche, de découverte et de tourisme culturel.

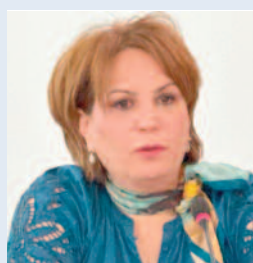
Zineb Bouzid



LA MINISTRE DE LA CULTURE :

«RENFORCER LA COOPÉRATION ET L'ÉCHANGE D'EXPERTISES»

Mme Malika Bendouda a affirmé, par ailleurs, que ce rendez-vous se veut "un espace regroupant les experts, chercheurs et artistes dans le but de faire connaître et de conserver le patrimoine rupestre national". Inaugurant plusieurs expositions dans le cadre de l'ouverture de cette 1^{re} édition du Festival, la ministre a souligné "l'importance de valoriser le patrimoine culturel rupestre et de le conserver à travers le renforcement de la recherche scientifique et de l'échange de connaissances entre les chercheurs algériens et étrangers, en associant les artistes et les jeunes à la promotion de ce legs civilisationnel". Cette manifestation internationale, première du genre, vise "à renforcer la coopération et l'échange



ajouté la ministre. Mme Bendouda a estimé que cette rencontre artistique et historique est de nature "à créer une interaction entre ce patrimoine civilisationnel et les artistes, en plus de mettre en avant les capacités créatives de l'Algérie dans le domaine des arts et de la culture". Dans la première étape de sa visite au musée

Djebrine, situé au centre-ville de Djanet et relevant du parc culturel du Tassili n'Ajjer, Mme Bendouda a procédé à l'inauguration de deux expositions, la première mettant en lumière les différentes étapes de l'évolution de l'art rupestre au sein des parcs nationaux classés par l'Unesco et la seconde présentant des œuvres artistiques réalisées par des étudiants de l'École supérieure des beaux-arts, ayant bénéficié d'un séjour artistique à Djanet pendant plusieurs semaines. Une troisième exposition a également été inaugurée au site touristique de Tisrass, au siège du parc culturel du Tassili n'Ajjer, dans le but de faire connaître cet art ancestral, avec la participation des cinq parcs culturels nationaux, à savoir le parc culturel du Tassili n'Ajjer, le parc culturel du Ahaggar, le parc culturel de l'Atlas saharien, le parc culturel de Touat-Gourara-Tidikelt et le parc culturel de Tindouf.

SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES DE CONSTANTINE

RÉALISATION D'UNE FRESQUE COMMÉMORANT LES MANIFESTATIONS DU 17 OCTOBRE 1961

Une fresque artistique commémorant les manifestations du 17 Octobre 1961 a été réalisée, mardi dernier, à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine, en clôture de la première édition du Salon national des arts plastiques, organisée par la Direction de la culture et des arts de la wilaya, en coordination avec cet établissement culturel. Vingt-deux (22) artistes plasticiens, venus de plusieurs wilayas du pays, ont contribué à la réalisation de cette fresque témoignant de la fidélité à la mémoire nationale. Ils ont tenu à rappeler à leur manière la symbolique des immenses sacrifices consentis par les Algériens

face à la férocité du colonialisme. Cette initiative artistique s'inscrit dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale de l'émigration, coïncidant avec le 17 octobre de chaque année, en souvenir des manifestations pacifiques organisées par les membres de la communauté algérienne en France, en 1961, pour exprimer leur attachement à la liberté et à l'indépendance de l'Algérie, a indiqué Sana Dridi, directrice de la maison de la culture Malek-Haddad. Elle a ajouté que "cette fresque porte, à travers ses couleurs et ses symboles artistiques, une dimension historique et émotionnelle qui met en lumière

l'ancrage de l'art plastique dans la mémoire nationale et son rôle dans la préservation du patrimoine historique, ainsi que dans la transmission des valeurs de sacrifice et de lutte aux générations montantes". De son côté, l'artiste plasticien Seradj Bouhafs, de la wilaya de Ghardaïa, a exprimé "sa fierté et son honneur de participer à la réalisation de cette fresque artistique à portée historique et nationale", soulignant que "la commémoration du souvenir des manifestations du 17 Octobre 1961, à travers l'art plastique, représente une opportunité de contribuer à la transmission de la mémoire

nationale aux générations futures et à mémoriser le rôle de l'art au service de la mémoire nationale". Pour rappel, la première édition du Salon national des arts plastiques a été inaugurée, dimanche dernier, à la maison de la culture Malek-Haddad, sous le slogan "Le pinceau de l'espoir nous unit et l'art de vivre nous rassemble", avec la participation de 56 artistes plasticiens ayant exposé 60 tableaux mettant en lumière divers sujets, dont la sensibilisation à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein à l'occasion du mois d'Octobre rose.

APS

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHIAN-2022
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CE 21 SEPTEMBRE
"CARTABLES OUVERTS, ESPRIT EN VIEL"
C'EST LA RENTRÉE !

L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

UN DÉMARRAGE EN FORCE POUR 2023

**L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

MINI COOPER

MINI

LA PETITE VOITURE DEVENUE UNE ICÔNE MONDIALE



Petite par la taille, immense par le caractère, la Mini Cooper a révolutionné l'automobile britannique avant de conquérir les routes et les circuits. Depuis plus de six décennies, elle cultive un mélange unique de style, d'agilité et de sportivité.

Il suffit de croiser sa silhouette compacte, ses roues repoussées aux quatre coins et son regard reconnaissable entre mille pour comprendre pourquoi la Mini Cooper occupe une place particulière dans l'histoire automobile. Née à la fin des années 1950, cette petite Britannique a d'abord été imaginée comme une réponse pratique aux contraintes de son époque. Elle est ensuite devenue une référence sportive, un symbole culturel et une voiture au charme intemporel.

Son secret ? Une conception ingénieuse, un comportement routier vif et une personnalité qui n'a jamais vraiment ressemblé à celle des autres citadines.

UNE PETITE RÉVOLUTION EN 1959

L'histoire commence en 1959, lorsque la British Motor Corporation présente la Mini, conçue par l'ingénieur Alec Issigonis. À cette époque, l'industrie automobile cherche à proposer des voitures économiques, compactes et capables de transporter quatre personnes sans occuper trop d'espace. Issigonis relève le défi avec une architecture particulièrement audacieuse. Le moteur est installé transversalement à l'avant et entraîne les roues avant. Cette disposition, associée à des roues de petit diamètre placées aux extrémités de la carrosserie, permet de libérer un espace intérieur remarquable pour une voiture aussi courte. La Mini ne se contente donc pas d'être petite. Elle exploite intelligemment chaque centimètre disponible, tout en offrant une tenue de route étonnamment efficace. Son format facilite les déplacements en ville, mais sa conception lui donne également une agilité qui séduira rapidement les conducteurs amateurs de sensations. Dès ses débuts, elle se distingue par son allure simple, son toit contrastant sur certaines versions et ses lignes immédiatement identifiables. La Mini devient progressivement bien plus qu'un moyen de transport : elle incarne une nouvelle manière de concevoir la petite automobile.

JOHN COOPER LUI DONNE UNE ÂME SPORTIVE

Si la Mini possède déjà de solides qualités, c'est sa rencontre avec John Cooper qui va transformer sa destinée. Préparateur et constructeur engagé en compétition, celui-ci perçoit rapidement le potentiel sportif de cette voiture légère et agile. En 1961, la Mini Cooper fait son apparition. Plus puissante que le modèle standard, elle reçoit notamment un moteur retravaillé et des améliorations destinées à exploiter son excellent comportement routier. La recette fonctionne : malgré une puissance modeste selon les critères actuels, la voiture se montre redoutable sur les routes sinueuses. La Mini Cooper S, lancée en 1963, pousse encore plus loin cette philosophie. Son moteur plus généreux et ses évolutions techniques renforcent ses performances. Elle devient rapidement une référence pour les conducteurs qui recherchent une automobile compacte, vive et amusante à piloter. La force de la Cooper ne réside pas

uniquement dans la puissance. Son poids contenu, sa direction précise et sa capacité à changer rapidement de trajectoire lui permettent de rivaliser avec des voitures plus imposantes. Elle prouve qu'une automobile sportive n'a pas nécessairement besoin d'un gros moteur ou d'une carrosserie spectaculaire.

LE RALLYE DE MONTE-CARLO ENTRE DANS LA LÉGENDE

C'est sur les routes du rallye que la Mini Cooper construit une grande partie de sa réputation. Dans les années 1960, elle affronte des concurrents parfois plus puissants, mais souvent moins à l'aise sur les parcours étroits et sinueux. La victoire au rallye de Monte-Carlo en 1964 marque un tournant majeur. La Mini Cooper S récidive en 1965, puis remporte de nouveau l'épreuve en 1967. Ces succès installent durablement son image de petite sportive capable de surprendre les plus grandes. Le pilote finlandais Timo Mäkinen compte parmi les figures marquantes de cette aventure, aux côtés d'autres pilotes qui ont contribué à faire connaître la Mini dans le monde du rallye. Sur la neige, la glace et les routes de montagne, son agilité devient un avantage précieux. L'édition 1966 reste toutefois célèbre pour une autre raison : plusieurs Mini terminent en tête, avant d'être disqualifiées à la suite d'une controverse portant sur les phares de leurs voitures. Cet épisode n'efface pas leurs performances, mais ajoute une page mouvementée à l'histoire sportive du modèle. La Mini gagne alors une réputation qui dépasse largement les frontières britanniques. Elle démontre que l'intelligence de conception, la légèreté et la maîtrise du pilotage peuvent compenser un déficit de puissance.

UNE ICÔNE DE LA CULTURE BRITANNIQUE

Dans les années 1960, la Mini devient aussi un phénomène de société. Elle accompagne une période de profondes transformations culturelles au Royaume-Uni et séduit des automobilistes aux profils très différents. Sa silhouette originale, ses dimensions réduites et ses possibilités de personnalisation en font une voiture immédiatement reconnaissable. Elle apparaît dans des films, des publicités et des univers associés à la musique et à la mode de l'époque. La Mini Cooper profite pleinement de cette image. Plus sportive et plus expressive, elle attire ceux qui veulent se distinguer sans choisir une voiture imposante. Son succès repose ainsi sur un équilibre rare entre

accessibilité, fonctionnalité et caractère. Au fil des décennies, la Mini évolue par petites touches. Les équipements, les motorisations et les finitions changent, mais l'identité visuelle reste largement préservée. Cette continuité contribue à son statut de classique automobile.

LE PASSAGE À L'ÈRE MODERNE

À la fin du XXe siècle, la Mini historique approche de la fin de sa carrière. La production de cette génération s'achève en 2000, après plus de quarante ans d'existence et plusieurs millions d'exemplaires fabriqués. Une nouvelle étape s'ouvre en 2001, lorsque BMW relance la marque MINI avec une voiture entièrement renouvelée. Plus grande, plus moderne et dotée d'équipements contemporains, elle reprend plusieurs codes esthétiques du modèle original : phares ronds, toit contrastant, silhouette compacte et allure immédiatement identifiable. La nouvelle génération conserve l'esprit de la Cooper, avec une gamme qui met l'accent sur le dynamisme de conduite. Les motorisations, les technologies embarquées et les dispositifs de sécurité évoluent au fil des renouvellements. La voiture s'adapte aux attentes de nouveaux conducteurs sans renoncer à son héritage. La MINI Cooper devient alors une proposition à part sur le marché : elle associe un design rétro assumé à des prestations modernes. Cette formule lui permet de toucher une clientèle internationale, sensible autant à son apparence qu'à son comportement routier.

UN CARACTÈRE QUI TRAVERSE LES GÉNÉRATIONS

Aujourd'hui, le nom Cooper reste associé aux versions les plus dynamiques de la gamme MINI. L'offre s'est diversifiée avec différentes carrosseries et motorisations, tandis que l'électrification prend une place croissante dans l'évolution de la marque. La philosophie, elle, demeure reconnaissable : une voiture compacte, un style affirmé et une conduite pensée pour procurer du plaisir. Les modèles modernes sont plus sophistiqués et plus confortables que leur ancêtre, mais ils continuent de faire référence à cette petite automobile britannique qui avait bouleversé les habitudes. La Mini Cooper n'est pas seulement une voiture ancienne devenue culte. Elle représente une idée de l'automobile dans laquelle l'ingéniosité compte autant que la puissance, et où le plaisir de conduite ne dépend pas des dimensions du véhicule.

UNE LÉGENDE TOUJOURS VIVANTE

Rares sont les voitures capables de traverser les générations sans perdre leur identité. La Mini Cooper fait partie de ce cercle restreint. De l'ingénieuse création d'Alec Issigonis aux exploits des rallyes, puis à la renaissance moderne sous l'impulsion de BMW, elle a su se réinventer tout en conservant son caractère. Son histoire rappelle qu'une automobile peut devenir mythique grâce à une idée simple, une conception intelligente et une personnalité forte. Petite par son gabarit, la Mini Cooper a laissé une empreinte immense sur la culture automobile. Et c'est précisément ce contraste qui continue de faire son charme.



PROCHAIN ÉDITION : une autre voiture qui a marqué l'Histoire avec un grand « F ».

www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC



5 BIENFAITS INSOUÇONNÉS DES GRAINES DE COURGE

■ **Riches en protéines, en fibres, en bons acides gras et en minéraux, les graines de courge constituent un aliment intéressant pour diversifier son alimentation. Faciles à intégrer aux repas, elles pourraient également contribuer au bien-être mental, dans le cadre d'une alimentation équilibrée.**

Discrètes, mais particulièrement nutritives, les graines de courge méritent une place de choix dans nos assiettes. Elles peuvent être ajoutées à une salade, une soupe, un yaourt ou consommées seules en guise de collation. Pourtant, leurs qualités nutritionnelles restent souvent méconnues, alors qu'elles offrent plusieurs avantages pour l'organisme. Leur intérêt réside notamment dans leur teneur en protéines végétales, en fibres, en acides gras insaturés et en minéraux essentiels. Autant de nutriments qui participent au bon fonctionnement du corps et peuvent contribuer à préserver la santé lorsqu'ils sont apportés en quantités suffisantes.

UNE SOURCE INTÉRESSANTE DE PROTÉINES ET DE FIBRES

Les graines de courge se distinguent d'abord par leur richesse en protéines. Selon le Dr Jimmy Mohamed, 100 grammes de ces graines apportent environ 20 grammes de protéines, contre près de 25 grammes pour la même quantité de poulet. Elles représentent ainsi une source intéressante de protéines végétales, notamment pour les personnes qui souhaitent diversifier leurs apports. Elles contiennent également des fibres alimentaires, indispensables au bon fonctionnement du système digestif. Celles-ci contribuent à réguler le transit intestinal et favorisent la sensation de satiété, ce qui peut aider à mieux contrôler l'appétit. Pour autant, leur richesse nutritionnelle ne signifie pas qu'il faille en consommer sans limite. Les graines de courge sont relativement caloriques, en raison notamment de leur teneur en matières grasses. Une petite poignée suffit généralement pour profiter de leurs bienfaits dans le cadre d'une alimentation variée.

DES MATIÈRES GRASSES BÉNÉFIQUES POUR LE CŒUR

Autre atout des graines de courge : leur composition en lipides. Elles renferment principalement des acides gras insaturés, considérés comme plus favorables à la santé cardiovasculaire que les graisses saturées lorsqu'ils les remplacent dans l'alimentation. Elles apportent notamment des oméga-6, tandis que leur teneur en oméga-3 reste limitée. Ces acides gras jouent différents rôles dans l'organisme et participent au fonctionnement normal des cellules. Une alimentation équilibrée, privilégiant les bonnes sources de matières grasses, contribue ainsi à préserver la santé cardiovasculaire. Les graines de courge peuvent donc compléter utilement les repas, en particulier lorsqu'elles sont associées à des légumes, des céréales complètes et d'autres aliments riches en nutriments.

UN ALIMENT QUI POURRAIT CONTRIBUER AU BIEN-ÊTRE MENTAL

L'alimentation joue également un rôle dans le fonctionnement du cerveau et peut influencer indirectement l'humeur. Parmi les nutriments qui retiennent l'attention figure

le tryptophane, un acide aminé essentiel que l'organisme ne peut pas fabriquer lui-même et qu'il doit donc trouver dans les aliments. Les graines de courge en contiennent. Le tryptophane intervient dans la production de sérotonine, un neurotransmetteur impliqué notamment dans la régulation de l'humeur. Il participe également à la synthèse de la mélatonine, une hormone qui contribue à réguler le cycle veille-sommeil. D'autres aliments, comme les œufs, les lentilles et certains produits à base de cacao, apportent également du tryptophane. Les intégrer à une alimentation diversifiée permet de couvrir les besoins de l'organisme.

Toutefois, la présence de cet acide aminé dans un aliment ne garantit pas, à elle seule, une amélioration de l'humeur ou du sommeil. Ces fonctions dépendent de nombreux facteurs, et aucun aliment ne peut remplacer une prise en charge adaptée en cas de troubles persistants.

VITAMINES ET MINÉRAUX : DES ALLIÉS DU CERVEAU

Au-delà des graines de courge, plusieurs nutriments sont étudiés pour leur rôle dans le fonctionnement du système nerveux et leur association avec la santé mentale. Des recherches ont notamment mis en évidence des liens entre certaines carences nutritionnelles et un risque accru de symptômes dépressifs.

LES VITAMINES DU GROUPE B

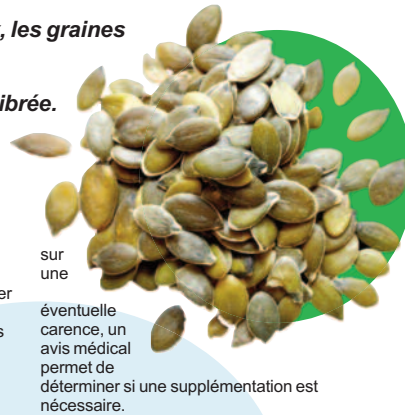
Les vitamines B6 et B12, ainsi que les folates (vitamine B9), participent au fonctionnement du système nerveux et à différents mécanismes métaboliques impliqués dans l'activité cérébrale. Une insuffisance en ces vitamines peut être associée à des troubles de santé, notamment à des manifestations neurologiques. Les légumes à feuilles vertes constituent une source importante de folates, tandis que la vitamine B12 se trouve principalement dans les aliments d'origine animale ou dans certains produits enrichis.

Veiller à des apports suffisants contribue au bon fonctionnement de l'organisme. En revanche, une consommation accrue de vitamines ne garantit pas une amélioration de l'humeur en l'absence de carence.

LA VITAMINE D

La vitamine D intervient notamment dans la santé osseuse et le fonctionnement normal de l'organisme. Une insuffisance a été associée à certains troubles de l'humeur, mais cette relation ne suffit pas à établir qu'un manque de vitamine D est systématiquement à l'origine de l'anxiété ou de la fatigue. Cette vitamine est présente dans des aliments comme les poissons gras, notamment les sardines, le saumon et le maquereau. Certains produits, dont le lait ou les jus de fruits, peuvent également en être enrichis.

L'organisme en produit aussi sous l'effet des rayons ultraviolets du soleil. Cependant, les besoins varient selon les personnes, la saison et les conditions d'exposition. Il n'est pas recommandé de s'exposer sans protection solaire dans le seul but d'augmenter son taux de vitamine D. En cas de doute



sur une éventuelle carence, un avis médical permet de déterminer si une supplémentation est nécessaire.

LES MINÉRAUX ESSENTIELS

Le magnésium, le fer, le zinc, le sélénium et le calcium participent à différentes fonctions biologiques, notamment au métabolisme énergétique, à l'activité musculaire et au fonctionnement du système nerveux. Le fer contribue au transport de l'oxygène dans le sang, tandis que le magnésium intervient dans de nombreuses réactions enzymatiques. Le zinc et le sélénium participent, entre autres, au fonctionnement du système immunitaire et à la protection des cellules contre le stress oxydatif. Un apport insuffisant en certains de ces nutriments peut affecter la santé générale et parfois s'accompagner de symptômes tels que la fatigue. Toutefois, leur consommation ne constitue pas à elle seule un moyen de prévenir ou de traiter la dépression.

LES OMÉGA-3, UN INTÉRÊT POUR LA SANTÉ CÉRÉBRALE

Les acides gras oméga-3 sont également étudiés pour leur rôle dans le fonctionnement du cerveau. Certains travaux suggèrent qu'ils pourraient avoir un intérêt dans la prise en charge des symptômes dépressifs, mais les résultats varient selon les études et les types d'oméga-3 utilisés. Les poissons gras, comme le saumon, les sardines et le maquereau, figurent parmi les principales sources alimentaires d'oméga-3 à longue chaîne. Certaines huiles végétales, ainsi que les noix et les graines de lin, apportent d'autres formes de ces acides gras. Les compléments à base d'huile de poisson existent également, mais leur utilisation doit être adaptée aux besoins individuels et ne remplace pas un traitement médical lorsqu'il est nécessaire.

MISER SUR LA DIVERSITÉ ALIMENTAIRE

Les graines de courge constituent ainsi un complément intéressant à une alimentation équilibrée. Leur richesse en protéines, en fibres, en matières grasses insaturées et en minéraux en fait un ingrédient facile à utiliser au quotidien. Pour en profiter, il suffit d'en parsemer une salade, une soupe ou un yaourt, ou d'en ajouter à des préparations maison. Comme elles sont énergétiques, mieux vaut privilégier des portions modérées et les intégrer à des repas variés. Plus largement, préserver son bien-être passe par une alimentation diversifiée, un sommeil de qualité et une activité physique régulière. Si certains nutriments contribuent au fonctionnement normal du cerveau, aucun aliment ne constitue à lui seul une solution contre la dépression ou les troubles de l'humeur. En présence de symptômes persistants, un professionnel de santé reste le meilleur interlocuteur.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNFT
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.60.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

LIGUE DES CHAMPIONS (MATCH RETOUR DU 2E TOUR ÉLIMINATOIRE)
MC ALGER – ENUGU RANGERS, DEMAIN À 20 HEURES, AU STADE DE DOUÉRA

ÇA PASSE OU ÇA CASSE POUR LE MOULOUDIA

Le MC Alger joue gros, demain soir, au stade de Douéra, face à Enugu Rangers du Nigeria, dans le match qui les opposera pour le compte de la manche retour du 2e tour éliminatoire de l'édition 2026 – 2027 de la Ligue des champions d'Afrique. Défait (2 – 0) au match aller, à Abeokuta, le Mouloudia doit absolument renverser son adversaire, au risque de quitter la prestigieuse compétition prématurément.

Ce vendredi soir, à Douéra, le MC Alger jouera donc bien plus qu'un simple match de football. C'est son avenir continental qui est en jeu. Pour espérer aller en phase des groupes et poursuivre leur aventure en Ligue des champions, les champions d'Algérie en titre devront gagner avec au moins trois buts d'écart pour se qualifier directement, ou tout au moins une victoire par deux buts d'écart pour rattraper le retard accusé et aller à la série des tirs au but. Le défi paraît compliqué, mais pas insurmontable. L'histoire entre les deux formations rappelle, en tout cas, que rien n'est jamais définitivement perdu tant que les jeux restent ouverts. En effet, en 1976, lors des demi-finales de la Coupe d'Afrique des clubs champions, Enugu Rangers avait



remporté la manche aller sur le score de 2 – 0 avant de s'incliner par 3 – 0 à Alger face au Mouloudia. Cette remontée historique avait permis au MCA de se qualifier pour la finale, puis de décrocher son premier sacre continental. Reste à savoir maintenant si la génération mouloudéenne d'aujourd'hui est capable d'imiter ses aînés des années 1970. Pour y arriver, Khaled Benyahia doit pousser son équipe à afficher un tout autre visage que celui présenté à l'aller. La révolte passerait certainement par plus d'efficacité devant le but, davantage de justesse dans les dernières passes et une concentration de tous les instants. Voilà les détails indispensables à assurer pour espérer rattraper le

retard accumulé à l'aller. Le MCA devra surtout éviter de céder à la précipitation. Face à une équipe nigériane qui cherchera à coup sûr à protéger son avantage, la patience, la maîtrise du ballon et la capacité à déséquilibrer le bloc adverse pourront constituer les principales clés de la rencontre. La meilleure option pour le MCA serait de parvenir à scorer d'entrée.

INCERTITUDES SUR LA PARTICIPATION D'ABDELAOUI, BENKHEMASSA ET KOHILI OK !

Un but rapide pour le Mouloudia pourrait relancer complètement la confrontation et installer le doute dans les rangs d'Enugu Rangers. À l'inverse, chaque minute qui passera

sans que le MCA ne trouve la faille compliquera davantage sa mission. D'où l'importance d'une préparation mentale dans ce genre de confrontations. Le Mouloudia devra faire preuve de caractère, de solidarité et de discipline pour ne pas se laisser gagner par la nervosité, même si le but tarderait à venir. À côté du gros suspense qui plane sur le match, Benyahia est au moins assuré que son équipe aura le soutien qu'il faut de ses supporters qui promettent d'envahir le stade à l'occasion. Et puis, côté effectif, le technicien tunisien, qui jouerait peut-être aussi son poste lors de ce match, capital pour le club, aura la possibilité de récupérer certains éléments qui ont fait défaut au Nigeria pour blessure. Si pour le capitaine Abdelaoui, Khelif et Halaimia, la décision de leur participation ne sera tranchée que demain, en revanche, Benkhemassa, lui, devrait être bien là, tout comme Kohili.

UN TRIO ARBITRAL DU LESOTHO POUR DIRIGER LE MATCH

A signaler, enfin, que c'est un trio arbitral du Lesotho, conduit par Retselisitsoe David David Molise, qui officiera la rencontre. Ce dernier sera assisté par ses compatriotes Souru Phatsoane et Siza Shaun Shaun Dlangamandla Siza, au moment où l'Égyptien Hisham Salaheldin Mostafa a été retenu comme commissaire du match.

Djaffar C.

NA HUSSEIN DEY

ABDELKADER YAÏCHE, NOUVEL ENTRAÎNEUR

Le NA Hussein Dey tient désormais son nouvel entraîneur qui succède au technicien Abdenour Bousbia, remercié, pour rappel, il y a une dizaine de jours. Il s'agit d'Abdelkader Yaïche qui a déjà entamé sa mission, mardi dernier. Yaïche, aussitôt nommé, a donc dirigé sa première séance de travail, le matin, actant au passage la fin de l'intérim assuré jusque-là par Noureddine Foughal qui a concédé une défaite de 3 – 0, le week-end dernier, en déplacement chez l'USM Blida. La nomination d'Abdelkader Yaïche a été, par ailleurs, officialisée à travers un communiqué diffusé par le NAHD, le même jour (mardi, ndr). A signaler que le nouveau coach aura à ses côtés l'ancien joueur du club, Samir Alliche, en tant qu'adjoint, a également indiqué le communiqué. En



agissant rapidement, la direction du NAHD espère sans doute mettre toutes les chances du côté du club dans l'espoir de provoquer enfin le déclic qui relancera les Sang et Or qui aspirent à rattraper le temps perdu et pourquoi pas se remettre dans la course à l'accession. Le NAHD occupe, actuellement, la 10e place avec 6 points, soit à 10 points du leader.

D. C.

LIGUE 2 (8e JOURNÉE) PROGRAMME

● CENTRE-OUEST

Vendredi (15h)

MC Saïda - USM Blida

WA Tlemcen - JS Taghit

Samedi (15h)

USM El Harrach - MC El

Bayadh

NA Hussein Dey - RC Arbaâ

ESM Koléa - GC Mascara

JSM Tiaret - RC Kouba

ASM Oran - IRB Sidi M'Hamed

Ben Ali

WA Mostaganem -

ES Mostaganem

● CENTRE-EST

Samedi (15h)

MO Béjaïa - Paradou AC

JSD Jijel - NC Magra

NRB Téléghma - NRB Béni

Oulbane

JSM Skikda - MSP Batna

IRB Nezzla - JS Azazga

CA Batna - US Chaouia

CR Béni Thour - USM Annaba

MO Constantine - AS Khroub

COUPE DU MONDE ET FESTIVAL U15 DE LA FIFA (AZERBAÏDJAN 2026) L'ALGÉRIE COMMENCERA FACE À L'ARGENTINE SAMEDI PROCHAIN

La FIFA a dévoilé le programme complet de la Coupe du monde et du Festival U15, prévus du 24 au 30 octobre, à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan.

La sélection nationale évoluera dans le groupe B, aux côtés de l'Argentine, de Chine Taipei, du Malawi, d'Oman et du Suriname, a répertorié la FAF sur son site. Les jeunes Verts entameront leur parcours dans cette compétition dès le premier jour du lancement du tournoi (samedi 24 octobre, ndr) face à l'Argentine, à partir de 6 heures (heure algérienne). Le lendemain, dimanche 25 octobre, les Algériens ont un double rendez-vous pour leur second et troisième match, à 9h45, puis à 16h30, face respectivement à la Suriname et à la sélection de Chine Taipei. Le lundi 26 octobre, les Verts auront également deux matchs à jouer, à 8h30 contre le Malawi et à 15h15 face à Oman.

D. C.



LIGUE 1 (7^e JOURNÉE)

USM ALGER – CR BELOUIZDAD

EN VEDETTE

● La Ligue 1 reprend ses droits, dès demain, avec une 7^e journée étalée sur trois dates, du 23 au 27 octobre. Entre la course aux premières places, la lutte pour le rachat et le très attendu derby algérois entre l'USM Alger et le CR Belouizdad, les enjeux s'annoncent importants sur plusieurs terrains.

Deux rencontres ouvriront le programme de ce 7^e round, ce vendredi, cinq autres, dont le choc algérois USMA – CRB, sont prévues samedi, avant le déplacement du MC Alger à Biskra, mardi. C'est l'Olympique Akbou (6^e, 7 points et un match en moins) qui ouvrira le bal, demain à 15h15, en

accueillant le CS Constantine (9^e, 7 points). Les deux équipes auront à cœur de réaliser une bonne opération néanmoins, l'O Akbou part certainement favori avec l'avantage du terrain mais aussi du fait que le CS Constantine traverse une mauvaise passe qui a d'ailleurs provoqué le départ de son coach Mondher Kebir, remercié après la défaite (2 – 4) concédée à domicile face à la JS El Biar (7^e, 7 points).

Cette dernière se prépare à un autre test tout aussi compliqué, demain, en recevant le leader, le MC Oran (1^{er}, 13 points et un match en retard). Les Oranais aborderont le match avec l'ambition de consolider leur position parmi les équipes de tête. Ce qui risque de ne pas faciliter la tâche de la JS El Biar qui devra pourtant l'emporter pour ne pas casser la dynamique née de ce dernier déplacement euphorique constantinois. La confrontation s'annonce délicate pour les deux équipes.

KHENCHELA, UN SÉRIEUX TEST EN DÉPLACEMENT POUR LA JSK

Le programme du samedi s'ouvrira avec ce test que s'apprête à subir la JS Kabylie (4^e, 10 points et un match en moins), en déplacement chez l'USM Khenchela (12^e, 5 points et un match en moins aussi).

Après son succès face à l'US Biskra, lors de la précédente journée, la JSK tentera de confirmer son regain de forme.

Les Canaris devront toutefois se méfier d'une équipe de

Khenchela qui cherchera à profiter de ses repères et du soutien de son public. L'ASO Chlef (14^e, 3 points) recevra, elle, le MB Rouisset (3^e, 12 points) dans une rencontre importante pour les deux formations. La JS Saoura (15^e, 2 points et 1 match en retard) accueillera, pour sa part, à huis clos, l'ES Ben Aknoun (10^e, 6 points et 1 match en moins), tandis que l'ES Sétif (11^e, 5 points et 1 match en retard) sera opposée à domicile au CR Témouchent (13^e, 5 points).

USMA-CRB : ALGER RETIENT SON SOUFFLE

Le point d'orgue de cette septième journée sera incontestablement le

derby algérois entre l'USM Alger et le CR Belouizdad, avancé finalement à samedi à 17h45, au stade du 5-Juillet. Comme toujours, cette affiche dépasse le cadre d'une simple rencontre de championnat. Elle met aux prises deux clubs historiques de la capitale, portés par une rivalité sportive intense et par des supporters particulièrement attachés à ce rendez-vous. Les deux équipes chercheront, chacune de son côté, à s'imposer pour prendre un avantage sportif et psychologique sur leur rival. Pour l'USMA (5^e, 10 points et 1 match en moins) comme pour le CRB (2^e, 13 points et un match en retard), ce derby représente donc une occasion de marquer les esprits et de réaliser une opération importante dans la suite de la compétition, avec le podium en ligne de mire. Enfin, la dernière rencontre de cette 7^e journée concerne le MCA, qui est appelé à effectuer un voyage incertain à Biskra. Mais ce sera pour mardi prochain, vu que les Algérois sont pris, ce week-end, par leur engagement africain.

Djaffar C.

PROGRAMME

● Vendredi

JS El Biar – MC Oran (15h30)

O Akbou – CS Constantine (15h15)

● Samedi

USM Khenchela - JS Kabylie (15h)

ASO Chlef – MB Rouisset (17h)

USM Alger – CR Belouizdad (17h45)

JS Saoura - ES Ben Aknoun (huis clos 18h)

ES Sétif – CR Témouchent (19h)

● Mardi

US Biskra – MC Alger (15h)

KARATÉ-DO/MONDIAUX 2026 PAR ÉQUIPES

LA SÉLECTION ALGÉRIENNE

FIXÉE SUR SES ADVERSAIRES

La sélection algérienne de karaté connaît désormais ses adversaires pour la Coupe du monde de karaté par équipes, prévue du 20 au 22 novembre 2026 à Hangzhou, en Chine, à l'issue du tirage au sort officiel, effectué par la Fédération mondiale de karaté (WKF).

L'équipe algérienne sera représentée par un contingent de 21 karatékas, répartis sur quatre groupes (deux équipes masculines et deux équipes féminines), engagés sur les deux spécialités de la discipline : le kumité et le kata. Cet événement mondial verra la participation de 264 athlètes de 31 pays.

Instaurée dans le cadre de la nouvelle stratégie de la WKF, la Coupe du monde par équipes est une compétition biennale distincte des Championnats du monde individuels. Elle rassemble l'élite planétaire du karaté autour de quatre titres mondiaux majeurs (kata et kumité).

Pour cette deuxième édition à Hangzhou – qui succède à l'édition inaugurale de Pamplona (Espagne) en 2024 –, la formule s'annonce féroce. Au sein de chaque poule, les nations s'affronteront dans un mini-championnat où seules les deux



meilleures équipes de chaque groupe décrocheront leur billet pour les quarts de finale. La sélection algérienne a validé son ticket pour ce prestigieux rendez-vous mondial grâce à sa place de dauphin obtenue lors des derniers Championnats d'Afrique 2026. Voici la composition des athlètes : Epreuves de kumité : messieurs (Groupe 2) : Algérie, Iran, Australie, Monténégro, Chine. Dames (Groupe 4) : Algérie, Japon, Mexique, Allemagne, Azerbaïdjan. Epreuves de kata : messieurs (Groupe 4) : Algérie, Japon, Venezuela, Portugal, Pologne. Dames (Groupe 2) : Algérie, Portugal, Chine, République Tchèque, Pérou.

APS

CYCLISME / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE SUR ROUTE

MÉDAILLE DE BRONZE

POUR SELMANE MANSOURI

Le coureur algérien Selmane Mansouri a remporté la médaille de bronze du contre-la-montre individuel (juniors garçons) des Championnats d'Afrique sur route qui se déroulent dans la ville kenyane de Kisumu (21-25 octobre). L'Algérie a réalisé une superbe performance en décrochant la médaille de bronze (3^e place) avec un temps de 27:07.32, soit un retard de seulement 18 secondes sur le vainqueur, le Mauricien Hardy Tristan. La médaille d'argent est revenue au Sud-Africain Van Der Walt Henro. De son côté, Allal Abdallah a terminé à la 8^e place de la course avec un temps total de 28:55.842. Selon le calendrier continental établi par la Confédération africaine de cyclisme (CAC), la journée d'hier a vu également

le déroulement du contre-la-montre individuel juniors filles, ainsi que des catégories élite et U23. La délégation algérienne avait participé à cette compétition avec un effectif total de 13 coureurs (10 messieurs et 3 dames), toutes catégories confondues. Voici la liste complète des athlètes algériens engagés à Kisumu : élite et moins de 23 ans (U23) messieurs : Azzedine Lagab, Hamza Amari, Nassim Saidi, Ayoub Sahiri, Oussama Cheblaoui, Salah-Eddine Ayoubi Cherki Juniors garçons : Selmane Mansouri, Abdallah Allal, Samir Ferkous, Djauad Nhari. Elite dames et juniors filles : Houda Chachour, Nesrine Houli, Yasmine El Meddah.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT LES LETTRES DE CRÉANCE DE SIX NOUVEAUX AMBASSADEURS EN ALGÉRIE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier les lettres de créance de six nouveaux ambassadeurs en Algérie, a indiqué la présidence de la République dans un communiqué. Il s'agit de l'ambassadeur de la République du Botswana, Tabololo Alfred Buang, de l'ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg, Christian Muller, de l'ambassadeur de la République du Tadjikistan, Akram Karimi, de l'ambassadeur de Géorgie, Archel Klandia, de l'ambassadeur de la République de Biélorussie, Evgueni Sobolovski, et de l'ambassadeur de la République de Malte, Christian Zammit, a précisé la même source.



PHOTOS : PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT LE MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE NIGÉRIEN DE LA DÉFENSE

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid

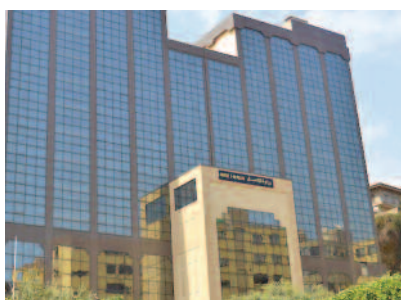
Tebboune, a reçu, hier, le ministre d'Etat, ministre de la Défense nationale de la République du Niger, le Général d'Armée

Salifou Modi, et la délégation l'accompagnant.

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE UN SECTEUR EN MUTATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Entre réformes du secteur, mutation des usages et lutte contre la désinformation, la presse algérienne célèbre aujourd'hui une journée qui renvoie autant à son héritage historique qu'aux défis de son avenir. Au-delà des acquis institutionnels, la question centrale reste celle de sa capacité à produire une information fiable, à gagner la confiance du public et à accompagner les transformations du pays. Le 22 Octobre n'est pas une date ordinaire dans le calendrier médiatique algérien. Elle renvoie à une histoire dans laquelle l'information a longtemps été une arme de résistance, un instrument de mobilisation et un moyen de faire entendre une voix que la puissance coloniale cherchait à étouffer. Mais, près de sept décennies après la parution, en 1955, du premier numéro de *Résistance algérienne*, organe de presse du Front de libération nationale (FLN) et de l'Armée de libération nationale (ALN), le métier de journaliste a changé de visage. Les supports se sont multipliés, les délais de publication ont fondu et les réseaux sociaux ont bouleversé le rapport entre l'information, son producteur et son public. C'est dans ce paysage en pleine recomposition que nous, professionnels des médias, célébrons aujourd'hui cette Journée. Le secteur occupe une place importante dans la vie publique, aussi bien pour rendre compte des politiques économiques et sociales que pour éclairer les citoyens sur les décisions qui les concernent. Il est également confronté à une concurrence numérique intense, à la circulation rapide des rumeurs et à des exigences croissantes de réactivité. Car, aujourd'hui, une information peut atteindre des milliers de personnes en quelques secondes, sans nécessairement passer par une rédaction ou un dispositif de vérification.

Le défi pour les professionnels de l'information est donc double : accompagner les transformations du pays, tout en préservant ce qui fonde la crédibilité du journalisme, à savoir la rigueur, l'indépendance du traitement de l'information, la vérification des faits et le respect du public. Dans ce contexte, le cadre juridique et les institutions de régulation constituent des repères essentiels pour permettre aux



professionnels des médias d'évoluer avec clarté, rigueur et professionnalisme. Ces dernières années, le secteur a connu plusieurs évolutions sur les plans législatif, réglementaire et technologique. La Constitution de 2020 a notamment réaffirmé la garantie de la liberté de la presse écrite, audiovisuelle et électronique, consacrant ainsi cette liberté au plus haut niveau de l'ordre juridique national. Dans le prolongement de ces dispositions, les pouvoirs publics ont engagé des travaux visant à renforcer l'encadrement juridique de la profession et à organiser les mécanismes de régulation. Les dispositifs prévus comprennent notamment l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel, l'Autorité de régulation de la presse écrite et électronique, le Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste, ainsi que la carte nationale du journaliste professionnel. La relance du Fonds d'aide à la presse s'inscrit également dans cette démarche de soutien aux médias nationaux. Les autorités algériennes ont également souligné, à plusieurs reprises, la nécessité d'adapter la réglementation à la révolution numérique et aux évolutions des technologies de l'information et de la communication. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a notamment insisté sur l'importance de mettre en place des mécanismes encadrant les médias numériques et électroniques, avec pour objectif de moderniser le secteur et de garantir aux citoyens l'accès à une information fiable. L'information économique et sociale occupe, elle aussi, une place importante dans la mission des médias nationaux.

Investissements, infrastructures, politiques publiques, diversification économique ou évolution du tissu productif : autant de dossiers qui méritent un traitement approfondi, à la hauteur des enjeux qu'ils représentent pour les citoyens. C'est aussi cela, une presse professionnelle : faire du suivi des questions socio-économiques un véritable engagement. Mais informer sur le développement ne revient pas à reprendre les annonces officielles ou à dresser un inventaire des réalisations. Le travail

journalistique consiste également à examiner les résultats, à confronter les objectifs aux chiffres disponibles et à interroger les acteurs concernés. C'est dans cette capacité à éclairer les faits, plutôt qu'à simplement les relayer, que réside la valeur ajoutée du journalisme. Cette exigence vaut également pour la couverture des échéances électorales. Lors d'une journée d'étude consacrée au rôle des médias dans les élections locales, prévues le 28 novembre, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, avait souligné l'importance d'un traitement professionnel, impartial et responsable du scrutin. Il avait également attiré l'attention sur les risques de manipulation liés aux nouvelles formes de guerre informationnelle.

« L'accompagnement des étapes du processus électoral dépasse désormais le simple cadre de l'exercice de la profession pour s'élever au rang de devoir national dans le contexte des guerres cybernétiques ciblées visant à semer la discorde », avait martelé le ministre.

ET LES JOURNALISTES ?

S'agissant des journalistes, acteurs centraux de ce secteur, leur protection et l'amélioration de leurs droits socioprofessionnels demeurent une priorité.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, n'a eu de cesse de relever l'importance du rôle dévoué au secteur de l'information, soulignant que "le journaliste algérien a toujours fait preuve de loyauté envers sa patrie, notamment pendant les périodes difficiles". Il a

également insisté sur la nécessité d'adapter le cadre réglementaire aux nouvelles pratiques médiatiques et de garantir le droit des citoyens à une information fiable. La formation continue est devenue indispensable dans un métier qui évolue sans cesse. Avoir un diplôme ne suffit plus : un journaliste doit continuer à apprendre, approfondir sa spécialité et s'adapter aux nouvelles façons de produire et de diffuser l'information. Les formations organisées dans le secteur répondent à ce besoin et permettent aux professionnels de mieux faire face aux exigences du métier. Le dialogue entre les pouvoirs publics et les professionnels des médias reste tout aussi important. Les rencontres périodiques du président de la République avec les responsables des médias et les représentants de la presse nationale sont l'occasion d'aborder les préoccupations de la corporation, mais aussi les grands dossiers qui concernent le pays et la scène internationale.

Dans le même cadre, le ministère de la Communication et la Direction générale de la communication à la présidence de la République ont engagé des rencontres avec les responsables des médias publics et privés. L'objectif est de recueillir leurs propositions, d'écouter leurs préoccupations et d'examiner les moyens d'améliorer le secteur.

Aujourd'hui, les médias algériens sont appelés à évoluer pour mieux répondre aux nouveaux défis, notamment face à la désinformation qui se propage rapidement sur les réseaux sociaux. Des efforts ont été engagés, mais le travail reste important. Cela passe aussi par les journalistes eux-mêmes, qui doivent continuer à se former, à vérifier leurs informations et à respecter les règles du métier. Au-delà de la course à l'information, l'enjeu est de gagner la confiance des citoyens et de servir l'intérêt national.

Célébrer la Journée nationale de la presse, c'est donc rendre hommage à une histoire et à celles et ceux qui la prolongent, mais aussi rappeler les exigences d'un métier au cœur de la vie publique. L'avenir des médias algériens se jouera autant dans la modernisation de leurs outils que dans leur capacité à informer avec rigueur, à expliquer sans simplifier à outrance et à gagner durablement la confiance des citoyens.

G. Salah Eddine